



Surveillant de Nuit

Fiche réalisée avec la collaboration de formateurs et de professionnels

Octobre 2011

Un petit rappel pour commencer :

On emploie souvent le terme de « veilleur de nuit » (sur les forums, dans les offres d'emploi...), mais le terme adéquat pour cette profession est celui de « **surveillant de nuit** ». Par ailleurs, un « **veilleur de nuit** » garde uniquement des bâtiments, alors que le « **surveillant de nuit** » veille à la sécurité de personnes.

Attention, il ne faut pas confondre cette profession avec celle du veilleur de nuit en hôtellerie, qui est chargé de l'accueil de l'hôtel après le départ du réceptionniste.

Evelyne, surveillante de nuit dans un foyer pour personnes handicapées

Une profession qui s'organise

Evelyne est veilleuse de nuit depuis 5 ans dans un foyer pour personnes handicapées mentales. « D'ailleurs, on ne dit plus « veilleuse de nuit », mais « surveillante de nuit », rectifie Evelyne. La profession s'organise peu à peu, nous essayons de faire reconnaître l'importance de notre travail auprès des autres professionnels du secteur social. Une formation obligatoire a d'ailleurs été mise en place pour nous professionnaliser. Les gens ont une grande méconnaissance de ce que nous faisons, regrette Evelyne, le monde de la nuit est un peu à part. Nous avons un vrai rôle éducatif, nous ne faisons pas que « garder » des personnes ! »

Fonctions



Un surveillant de nuit peut travailler auprès de résidents aux âges, aux pathologies, aux handicaps et aux problématiques différents. Il peut intervenir auprès d'adultes handicapés souffrant de problèmes psychologiques, auprès d'enfants et d'adolescents rencontrant des difficultés sociales, auprès de personnes très dépendantes... Il exerce dans les établissements comportant un internat.

Mais encore très différente sur le terrain

Evelyne a d'ailleurs constaté lors de sa formation qu'il existait de grandes disparités entre les surveillants de nuit. « Nous étions une vingtaine et nous avons pu confronter nos expériences, c'était très enrichissant car les pratiques sont très différentes. Il en ressort que nos missions, nos conditions de travail, et l'intégration dans l'équipe éducative dépendent vraiment de l'établissement dans lequel on exerce. Il est de plus en plus fréquent que les surveillants travaillent par deux, notamment pour des raisons de configuration des locaux. Le nombre de résidents par surveillant est également très variable. Ici, explique Evelyne, nous sommes trois surveillantes et nous travaillons par roulement chacune notre tour. Il arrive parfois que nous soyons deux ensemble. Nous avons la responsabilité chaque nuit de 40 personnes en situation de handicap, certaines présentent parfois des troubles associés (troubles du comportement, tendance autistique...). Le week-end, le nombre de résidents baisse de moitié, car beaucoup rentrent dans leur famille. »

Evelyne alterne jours de repos et nuits travaillées. « Le planning est établi à l'avance. En général, je travaille 3 nuits, suivis de 2 jours de repos, puis 2 nuits et 3 jours de repos. Je travaille deux week-ends par mois, et je suis présente aussi bien les jours fériés que pendant les vacances. C'est un métier où il faut être disponible et avoir une bonne organisation pour avoir une vie sociale et familiale. Il faut anticiper pour prévoir des sorties les week-ends », nous dit-elle en souriant.

Missions

Les missions confiées au surveillant de nuit **varient beaucoup** en fonction de l'établissement dans lequel il travaille (politique de l'établissement, équipe...). Il est donc difficile d'établir une liste de missions communes à tous les surveillants : certaines paraissent incontournables (sécurité des personnes, écoute, aide à l'endormissement...), d'autres dépendent du public (prévention de la délinquance avec les jeunes, changes et toilettes légères avec un public dépendant...) ou sont propres à un établissement (le ménage ne fait pas partie des attributions de tous les surveillants). Certains surveillants n'ont pas de consignes particulières pour occuper leur temps entre les rondes, alors que d'autres ont des fiches de poste très détaillées.

Il existe cependant un référentiel des activités et compétences d'un surveillant de nuit regroupées en 4 grandes missions : garantir la sécurité des personnes et des biens, garantir les conditions de repos, gérer les situations d'urgence et de tension, assurer le relais entre le jour et la nuit.

Nous avons repris les éléments de ce référentiel et différentes fiches de postes pour essayer d'élaborer un inventaire large des différentes fonctions que peut occuper un surveillant.

● Sécurité

- Veiller à la sécurité des résidents en faisant des rondes régulières : prévenir les éventuels incidents (malaise, chute...), recoucher les personnes qui se lèvent et qui pourraient perturber le sommeil des autres...
- Veiller à la protection des locaux : vérifier que les différentes ouvertures vers l'extérieur (portes, fenêtres...) sont fermées, interdire l'accès aux personnes étrangères à l'établissement...
- Gérer le système d'alarme : vérifier l'état des appareils, connaître le protocole à suivre en cas d'incendie ou d'évacuation...
- Connaître les différents numéros d'urgence (cadre responsable, SAMU, médecin, gendarmerie...) à utiliser selon la situation (malaise, incendie, fugue...).
- Gérer les cas de fugues, d'actes de délinquance... (plutôt dans les foyers pour adolescents en difficultés sociales).

● Entretien (rappel : tous les surveillants ne gèrent pas ces tâches)

- Refaire les lits, voire changer les draps au cours de la nuit.
- Faire une partie de l'entretien du linge : mettre des machines à laver en route, faire sécher du linge, repasser, coudre...
- Faire le ménage des parties communes.
- Préparer le petit-déjeuner.

● Administratif

- Prendre en charge le standard téléphonique.
- Transmettre les informations liées aux événements survenus pendant la nuit lors de la relève (par écrit dans un cahier de liaison et/ou oralement) : personnes absentes, problèmes de sommeil, malades, chutes, comportements inhabituels...
- Contacter les personnes de garde en cas de problème ou de doute.

22h , l'arrivée au foyer

Evelyne arrive au foyer avec quelques minutes d'avance pour faire le point avec les éducateurs. « Les événements de la journée ont souvent une incidence sur le comportement des résidents pendant la soirée et la nuit : une dispute entre résidents ou avec un éducateur, des tensions lors du repas, une agitation particulière... C'est la nuit que ressurgissent les angoisses, la tristesse... J'ai donc besoin de savoir qui est agité, qui est malade, si un couple s'est formé... mais aussi qui est présent, car certains résidents rentrent dans leur famille, notamment les week-ends et les vacances. »

Normalement, la semaine, tous les résidents doivent déjà être couchés à 22h. Les vendredis, samedis et veilles de vacances, ils sont souvent encore dans le salon lorsqu'Evelyne arrive. « Le rythme est différent ces soirs-là. Ils peuvent veiller plus tard. »

Une fois les éducateurs partis, Evelyne ferme les barrières du foyer. Elle prend le cahier de liaison, le téléphone et un biper chargé d'alerter un service extérieur en cas de chute ou de malaise. « J'ai aussi un appareil électronique qui me permet de pointer mes heures de ronde, rajoute Evelyne. Je regarde aussi qui est la personne d'astreinte : le chef d'établissement ou le chef de service. » Elle est prête pour sa 1^{ère} ronde. « Je passe dans les chambres des résidents et je ferme en même temps les portes, les volets... Ils ne sont pas enfermés, c'est surtout pour éviter les intrusions. »

La 1^{ère} ronde est la plus importante et dure donc plus longtemps. « C'est l'occasion pour moi de passer dans chaque chambre et de voir les résidents. Certains dorment déjà, d'autres regardent la télévision ou m'attendent devant leur porte... A une époque, une des résidentes attendait impatiemment que j'arrive. C'est une personne qui entendait des voix et se sentait persécutée. Elle avait besoin de parler. Je l'encourageais, lui remontais le moral et dédramatisait une situation qui lui semblait insupportable.

Je prends le temps de discuter avec eux, quelques minutes avec chacun, je demande comme s'est passée la journée, si tout va bien... C'est un moment privilégié d'échange. C'est ce qui me motive à faire ce métier et ce qui est vraiment intéressant. Il faut aimer le public auprès de qui on travaille pour devenir surveillant de nuit et prendre le temps de les connaître. Chaque personne est unique, on ne peut agir de la même manière avec chacune.

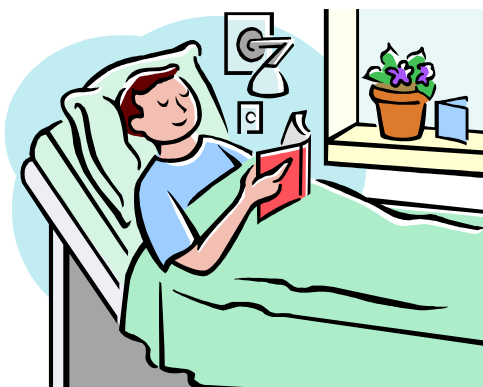
Avec le temps, je connais les rituels de chacun : telle personne veut que sa porte soit verrouillée, telle autre veut une veilleuse et la porte ouverte, telle autre attend que je lui souhaite bonne nuit avec le même petit mot d'humour chaque soir, sinon elle me rappelle à l'ordre ! Mon objectif est de leur permettre de dormir sereinement, de bien se reposer. Pour cela, il ne faut pas les brusquer ou faire preuve de trop d'autorité, il faut réussir à les amener à s'endormir en douceur. Mais il faut aussi savoir être ferme pour ne pas se laisser déborder et maintenir un cadre ; nous alternons souvent entre souplesse et fermeté, c'est un savant dosage !

Une des résidentes entend des voix et refuse parfois de se coucher, car elle pense qu'il y a quelque chose dans son lit. Il est inutile d'essayer de la convaincre du contraire, c'est impossible. Il ne faut pas non plus trop rentrer dans son jeu, il faut conserver une certaine distance. Dans ce cas précis, j'installe confortablement la dame dans son fauteuil avec une couverture. Lorsque je repasse dans sa chambre à la ronde suivante, je constate qu'elle est allée se coucher toute seule. Si je la forçais à aller dans son lit immédiatement, elle irait, mais serait terrorisée toute la nuit. »

● **Auprès des résidents**

Son rôle est d'apporter du bien-être pour que la nuit soit la plus calme et reposante possible pour les résidents.

- Avoir un rôle éducatif en apportant un soutien psychologique : les écouter, répondre à leurs demandes, les rassurer (la nuit resurgissent les angoisses et les tensions accumulées dans la journée)...
- Gérer les situations de crise.
- Donner les traitements médicaux **uniquement lorsqu'ils sont prescrits par le médecin et préparés par une infirmière.**
- Veiller à leur confort : vérifier le chauffage dans la chambre, fermer les volets, faire les changes, les laver ou les doucher en cas de problème d'incontinence pendant la nuit.
- Surveiller l'état de santé des résidents, notamment dans les établissements où le public est dépendant.
- Proposer des animations (notamment les soirs de week-end ou de vacances) : jeux, télévision, lecture...
- Coucher les résidents si ce n'est pas déjà fait.
- Accompagner à l'endormissement.
- Faire respecter les règles de vie de la nuit : heure du coucher, portable et alcool interdits, pas d'allées et venues, pas de regroupement dans les chambres...



Evelyne semble très proche des résidents. « Je les côtoie depuis plusieurs années, je les vois vieillir... J'ai de l'attachement pour eux, reconnaît Evelyne. Mais je sais quelle est ma place, je veille à garder la bonne distance. » Lorsqu'elle passe dans les chambres, Evelyne peut donner des médicaments si cela a été vu avec l'infirmier. « Je peux donner du paracétamol ou du sirop pour la toux. Ce sont en général de petits bobos, les résidents ont surtout besoin d'attention. Un résident est venu me voir un jour juste pour que je lui mette de la pommade sur un bouton de moustique », nous dit-elle en souriant.

22h45

Evelyne a terminé sa ronde. Elle s'installe dans le grand salon pour consulter le cahier de liaison. Ce cahier reprend les observations médicales et éducatives des équipes de jour. « C'est très important, surtout lorsque j'ai été absente plusieurs jours. Je note en rouge toutes mes observations : tel résident est agité, tel autre tousse beaucoup, tel autre est allé aux toilettes ... Je consigne tout, même les événements qui peuvent paraître sans importance. Je note les choses positives comme négatives : par exemple je marque si une personne m'a dit avoir passé une bonne journée. Cela permet aux éducateurs d'avoir un retour sur les activités menées, retour qu'ils n'ont pas toujours en journée quand les résidents sont occupés ».

Evelyne occupe son temps comme elle le souhaite jusqu'à sa prochaine ronde. « J'en fais une toutes les heures. Entre-temps, je lis, je fais des mots-croisés, des travaux manuels... Il arrive qu'un résident vienne me voir parce qu'il n'arrive pas à dormir. On discute quelques minutes, je le rassure et je le raccompagne. Je n'ai pas de problème d'autorité, les résidents sont très respectueux. Simplement parfois, ils ont des angoisses ou des crises qu'il faut savoir gérer. Un jour, un résident s'est mis très en colère parce qu'il n'avait pas pu fumer sa cigarette avant d'aller se coucher. Il criait fort, je suis restée calme et je lui ai parlé doucement en lui expliquant le règlement. Le fait de baisser la voix a souvent pour effet de calmer la personne et d'arrêter les cris. Ça a fonctionné et nous avons convenu que, pour les soirs suivants, il faudrait trouver un moyen de l'avertir à l'avance lorsqu'il serait bientôt l'heure d'aller se coucher pour qu'il ait le temps de fumer une cigarette. »

23h30

Evelyne refait une ronde. Elle passe dans les couloirs, mais ne va plus dans les chambres, sauf exception (malade à qui il faudrait prendre la température par exemple). Evelyne doit souvent repasser dans la chambre d'un monsieur qui n'éteint pas sa télévision. « Les résidents peuvent regarder la télévision jusqu'à la fin de leur programme. Mais après, ils doivent éteindre et dormir. Ce monsieur ne le fait jamais, je passe pour le faire et lui rappeler qu'il doit aller se reposer.

Je ne rentre dans les chambres que si j'entends quelque chose de suspect, par exemple des pleurs ou des cris, sinon je les laisse tranquille. Le foyer n'est pas très bien insonorisé, ce qui fait que j'entends tout du salon : un volet qui grince, une porte qui s'ouvre... Je suis habituée à tous ces bruits de la nuit et je sais à quoi ils correspondent. Par exemple, un des résidents fait de temps en temps des cauchemars et crie dans son sommeil. Les 1ères fois, j'étais inquiète, maintenant je sais que tout va bien. Mais attention, il faut rester vigilant quand même et ne pas tomber dans la routine. Si à telle heure, j'entends une porte s'ouvrir, je sais quel résident s'est levé pour aller aux toilettes. Pourtant, je vérifie quand même qu'il retourne dans sa chambre, on ne sait jamais...»

Conditions de Travail

Les conditions de travail d'un surveillant de nuit varient selon son employeur.

- Il travaille en général seul, quelquefois en binôme avec un autre surveillant. Il peut avoir la responsabilité d'un nombre très variable de résidents.
- Il travaille de nuit, et plusieurs nuits de suite (qu'il alterne avec des journées de repos). Il intervient aussi les week-ends, les jours fériés et pendant les vacances scolaires. Les horaires les plus courants sont 21h à 6h30/7h30 (durée de travail de 10 à 11h) pour permettre un temps de liaison avec les équipes de jour.
- Il a peu de contacts avec les équipes de jour (sauf si des temps de réunion ou de rencontres sont organisés). Mais on constate une évolution au fil des années : les surveillants de nuit sont mieux intégrés aux équipes de jour.
- C'est un métier de solitaire : l'ambiance de la nuit est très particulière, il doit réussir à s'occuper entre ses rondes si ce n'est pas prévu (lecture, mots-croisés...).
- Il ne doit pas s'assoupir. Il doit rester vigilant même s'il ne se passe rien.
- Le fait de travailler de nuit a une incidence nerveuse et physique (problème de sommeil, fatigue, difficultés à avoir une vie sociale...).

Les points positifs exprimés par les surveillants de nuit :



- Le fait de travailler seul et d'avoir une certaine indépendance et des responsabilités.
- La qualité des relations avec les résidents.

Les points négatifs exprimés par les surveillants de nuit :



- La pénibilité physique due au décalage du sommeil.
- Le sentiment d'exclusion vis-à-vis du reste du personnel et de l'équipe éducative.
- Le sentiment de solitude.

Dernièrement, elle a entendu les pleurs d'une résidente, celle-ci était triste en repensant au décès de sa mère. « On a discuté ensemble, elle avait besoin de parler, de se sentir en sécurité... L'avantage de la nuit, c'est que j'ai du temps à consacrer à chacun et je pense qu'ils apprécient. »

Elle doit aussi se montrer très patiente. « Parfois, ce n'est pas évident de couper court à la conversation et de demander au résident de retourner se coucher. Il faut être diplomate. Par exemple, nous avions pendant une période une résidente qui se levait la nuit et qui se tapait la tête contre les murs si nous élevions un peu la voix pour lui demander d'aller se recoucher. Il fallait donc faire preuve de beaucoup de douceur, prendre le temps de la raccompagner, la border et rester avec elle quelques minutes. »

Evelyne reconnaît que ce n'est pas toujours facile de savoir comment agir selon la pathologie du résident. « En formation, on nous a bien expliqué les différentes maladies et leurs symptômes, mais pas comment se comporter en fonction du handicap. Moi, je fonctionne à l'instinct et je sais que mes collègues font pareil. J'utilise beaucoup l'humour pour désamorcer des situations tendues. Heureusement, je n'ai jamais été confrontée à une situation vraiment violente. Et ce n'est pas quelque chose dont j'ai peur, les crises ont lieu surtout en journée pendant laquelle les résidents sont constamment en collectivité, le soir ils sont plus calmes. »

00h30, 01h30, 02h30, 03h30, 04h30, 05h30, 06h30

Evelyne enchaîne les rondes pour s'assurer que les résidents restent bien dans leur chambre. En cas d'incident, Evelyne doit vite prendre une décision. « Je suis toute seule sur place, rappelle Evelyne. Si la situation l'exige, j'appelle le médecin, le SAMU et le cadre d'astreinte. C'est rare, mais cela m'est déjà arrivé. Une nuit, une dame est tombée gravement malade. Elle avait besoin de soins en urgence. Heureusement, ce soir-là, je n'étais pas seule, exceptionnellement une de mes collègues était là. Nous avons appelé les secours, et le cadre d'astreinte et expliqué la situation sans paniquer, rassuré les autres résidents... Il a fallu réagir très vite. C'est quand même un métier qui exige une certaine maîtrise de soi »

La plupart du temps, les situations sont moins graves. « Par exemple, les orages perturbent le sommeil des résidents. Soit ils sont réveillés par le bruit de l'orage, soit par celui de l'alarme qui est très sensible, explique Evelyne. Dans tous les cas, ils viennent au salon pour me trouver. Ils ont besoin d'être rassurés et attendent avec moi que l'orage passe. Après, ils retournent se coucher. » Certaines situations sont plus difficiles à gérer. « Lorsqu'il y a une épidémie de gastroentérite, je cours partout : il faut changer les draps, sortir des pyjamas propres, envoyer les résidents se laver, éviter que les non malades ne sortent de leur chambre... »

Evelyne regrette parfois de travailler seule. « Ce n'est pas toujours évident car on doit prendre seule certaines décisions. J'ai parfois des doutes sur ce qu'il faut faire. Par exemple, lorsqu'une personne se plaint, est-ce qu'elle a réellement mal ou simplement besoin d'être rassurée ? Je fonctionne beaucoup à l'instinct et avec du bon sens, et jusqu'à présent ça a toujours été efficace. »

Qualités requises

- Sang-froid et autonomie : il est souvent seul et doit réagir vite en fonction des incidents qu'il rencontre (appeler le SAMU en cas de malaise, la gendarmerie pour une fugue...).
- Souplesse et fermeté : il doit être capable de gérer seul un groupe de personnes (faire se recoucher plusieurs résidents qui se sont levés en même temps, régler les conflits, faire respecter les règles et ses décisions...). Il ne doit pas se laisser dépasser, mais doit savoir désamorcer une situation tendue ou conflictuelle et ne pas aller jusqu'à la confrontation.
- Capacités d'adaptation : chaque résident possède son histoire, son caractère, sa pathologie ou ses problèmes. Le surveillant doit s'adapter à chacun.
- Etre en bonne santé et supporter le décalage des heures de sommeil.
- Disponibilité et patience : le surveillant doit se répéter, s'adapter au rythme de chacun, rappeler les règles...
- Ecoute : des qualités humaines sont indispensables. Les résidents ont besoin d'une oreille attentive, ils ont besoin de parler...
- Aimer la solitude : il est seul la plupart du temps, et a peu de contacts avec le reste du personnel. Il doit accepter l'aspect routinier du travail (plusieurs nuits peuvent se suivre sans qu'il ne se passe rien) tout en restant attentif. Il doit rester concentré.
- Ne pas juger les personnes, leur culture, leur religion... et respecter le secret professionnel.

Salaire

La plupart des surveillants de nuit dépendent de la convention collective de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 (convention n° 413).

Pour un débutant à temps plein, le salaire brut de base est de 1 489, 31€ auquel s'ajoute une majoration pour les heures travaillées les dimanches et les jours fériés.

Evolution de carrière

Les surveillants de nuit peuvent se former et occuper des postes de maîtresse de maison (une partie de la formation est commune), mais aussi d'AMP (aide médico-psychologique), de moniteur d'atelier, de moniteur éducateur...

7h

Evelyne quitte le foyer après avoir fait le point avec les éducateurs arrivés plus tôt.

Evelyne aime beaucoup son métier de surveillant de nuit. « Le secteur social me plaît beaucoup, mes différentes expériences sont toutes liées à ce domaine. Je cherchais un emploi dans le domaine du handicap et j'ai eu l'opportunité de devenir surveillante de nuit. J'ai la chance de pouvoir aider des gens, c'est très gratifiant. Mais cela reste parfois un peu difficile d'être coupé du monde et d'avoir un rythme de sommeil aussi décalé. Je souhaiterais, même si j'aime beaucoup mon métier, devenir aide médico-psychologique. »

Elisabeth, surveillante de nuit dans un foyer pour enfants et adolescents en difficultés sociales.

Elisabeth nous reçoit au foyer, les enfants vont bientôt partir pour l'école après leur pause de midi. Elle nous installe dans la salle de réunion. Elle commence par nous présenter la structure : le foyer accueille des enfants âgées de 6 à 19 ans, placés à la demande de l'ASEF (aide sociale à l'enfance et à la famille). « Ce sont des enfants qui ne peuvent plus vivre avec leurs parents, avec lesquels ils sont en danger. Ils ont des histoires souvent difficiles et ont besoin d'un cadre dans lequel s'épanouir et retrouver leur place d'enfant. Ils vivent au foyer toute l'année. Certains retournent dans leurs familles les week-ends et pendant les vacances scolaires. »

Les enfants sont encadrés par une équipe éducative importante : éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs et surveillantes de nuit, sans oublier un cuisinier, une lingère, une femme de ménage et le personnel administratif. Elisabeth a un poste particulier : elle travaille la journée et fait les remplacements de ses deux collègues surveillantes de nuit. « C'est un choix. On me l'a proposé lorsque l'une des surveillantes est partie en formation. Le monde de la nuit est à part, mais cela me permet d'avoir un autre contact avec les enfants, de les découvrir sous un autre aspect. La journée, je travaille en économe sur un poste plus administratif. » Les deux surveillantes de nuit sont à temps plein. Elles interviennent seules et alternent jours de présence et jours de repos.

Les enfants sont répartis par âge en 3 groupes : les petits, les 11-14 ans et les 15-18 ans. Chaque groupe est situé sur un étage différent, dispose de ses chambres, de sa salle de repos et de jeux et de sa salle à manger. « Ils sont 8-9 par groupe, 2 jeunes majeurs sont aussi dans nos locaux, mais dans un studio à part où ils apprennent à être autonomes. Les enfants restent la plupart du temps 4 à 5 ans minimum au foyer. Certains restent jusqu'à leur majorité, d'autres rentrent dans leurs familles au bout de quelques temps. Nous avons donc le temps de bien connaître les enfants. »

Marché de l'Emploi

- En 2008*, on comptabilisait, en France, 8 000 surveillants de nuit.
- Il est difficile de connaître la proportion d'hommes et de femmes, c'est un métier mixte. Néanmoins, on constate que les hommes sont plus présents dans les structures pour adolescents et adultes en difficultés sociales. Les femmes interviennent plus auprès de jeunes enfants et de personnes handicapées.
- On distingue deux types de surveillants de nuit : des personnes d'un certain âge qui restent dans le métier longtemps et des personnes plus jeunes qui cherchent à évoluer vers d'autres formations (AMP, Moniteur d'atelier...).
- Ce sont souvent d'anciens agents d'entretien, agents de service, femmes de ménage, agents de sécurité... A noter : on ne trouve pas de mères de jeunes enfants (métier difficilement compatible à cause des horaires).
- Les postes sont généralement à temps plein.
- On constate peu de rotation du personnel de nuit.
- Attention ! Les établissements ont des difficultés pour trouver des remplaçants lors des congés.

Liste (non exhaustive) des lieux où trouver des surveillants de nuit

Ce sont les établissements sociaux et médicaux sociaux disposant d'un hébergement.

- **Auprès d'enfants handicapés :**
 - IME : institut médico-éducatif
 - ITEP : institut thérapeutique éducatif et pédagogique
- **Auprès d'enfants en difficultés sociales :**
 - Centres éducatifs, centres éducatifs spécialisés, centres éducatifs renforcés
 - Foyers de l'enfance
 - Services de placement familial et éducatif spécialisé
 - MECS : maison d'enfant à caractère social
 - Etablissements de l'ASEF et de la PJJ
- **Auprès d'adultes handicapés :**
 - Foyers : foyers d'accueil, foyers de vie, foyers occupationnels...
 - FAM : foyer d'accueil médicalisé
 - MAS : maison d'accueil spécialisé
- **Auprès d'adultes en difficultés sociales :**
 - CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Mais aussi, même si c'est plus rare, quelques postes dans les foyers logements pour personnes âgées.

Liste des établissements en Bourgogne sur www.creaibourgogne.org
Liste des établissements en Rhône-Alpes : www.creai-ra.org

*Etude parue en avril 2008 intitulée « les modalités de mise en place du travail de nuit au sein de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif. Impact sur les conditions de travail des personnels concernés » et réalisée par le cabinet « Des idées plus des hommes » sur une commande de la Commission Paritaire de Branche.

21h30

Elisabeth arrive avec quelques minutes d'avance. Cette nuit, elle va s'occuper de 30 enfants répartis sur 2 étages. « Les week-ends, de nombreux enfants partent, c'est plus calme ». Elle commence par prendre sa lampe de poche et va voir les enfants. « Je passe auprès de chaque enfant pour montrer que je suis là. C'est rassurant pour eux de savoir qui sera présente cette nuit. D'ailleurs, ils posent souvent la question aux éducateurs dans la journée. La plupart des enfants sont dans leur chambre, certains petits dorment déjà. Je m'arrête quelques minutes pour discuter, demander comment s'est passée la journée... Je sonde un peu les enfants pour voir qui va bien, qui est préoccupé, qui est malade... »

Une fois son tour terminé, Elisabeth fait le point avec les éducateurs présents jusqu'à 22h. Ils discutent ensemble des événements de la journée, des éventuels clashes... « Ils me disent sur quoi être particulièrement vigilante : une contrariété à l'école, un enfant malade à qui il faudra donner des comprimés, un enfant arrivé depuis peu qui a du mal à s'adapter au rythme de l'établissement, un enfant qui a peur la nuit, un enfant qui a reçu un appel de ses parents et qui l'a mal vécu... C'est parfois moins « dramatique », explique-t-elle. Par exemple, les enfants doivent déposer leurs téléphones portables avant la nuit. Il arrive que l'un d'entre eux prétende l'avoir perdu ou se l'être fait voler. Les éducateurs me préviennent pour que je fasse attention que ce ne soit pas une ruse pour passer des appels aux copains après l'heure autorisée. De manière générale, nous essayons de bien nous transmettre les informations. Il n'y a d'ailleurs aucun secret entre nous concernant les enfants, même lorsqu'ils font des confidences aux uns ou aux autres ».

La plupart des crises ou des clashes ont lieu en début de soirée, juste après le repas, lorsque les éducateurs sont encore là. « En général, quand je prends mon poste, les enfants sont calmés. J'ai rarement eu à gérer des situations très difficiles. Ils sont fatigués et ont surtout envie de dormir ». Elisabeth prend aussi l'agenda de liaison pour connaître le nombre et les noms des enfants présents, l'heure du coucher de chaque enfant, l'heure de réveil...

22h

L'équipe éducative de jour quitte le foyer. Elisabeth ferme derrière eux le grand portail et les portes extérieures. Elle va dans la chambre de veille des surveillantes de nuit située juste à côté de l'espace des petits. « C'est une pièce équipée d'une télévision, d'un bon fauteuil et d'une cafetière, indispensable pour tenir le choc toute la nuit, nous dit en riant Elisabeth. Travailler de nuit n'est pas forcément évident, ça détraque le rythme du sommeil et on vit en décalage avec les autres. Mes enfants sont grands, donc ce n'est pas un problème, mais je ne le conseillerais pas à une maman ayant de jeunes enfants. »

Elisabeth prend un biper qui lui permet d'alerter la personne d'astreinte en cas de malaise ou d'incident. « Je reste peu dans la pièce des surveillantes en début de nuit, car je fais des rondes très régulières, toutes les 30 minutes environ, jusqu'à ce que tout le monde soit endormi. La phase d'endormissement est souvent difficile pour les enfants : la nuit leurs angoisses et leurs peurs ressortent, leurs parents leur manquent... Ils ont besoin de réconfort, je suis un peu leur maman pour la nuit. Je leur fais des bisous, je les serre dans mes bras, je leur parle, je les rassure, je les écoute... Mon objectif est de les apaiser pour qu'ils passent une bonne nuit et qu'ils soient en forme le lendemain. Il faut avoir de l'autorité, mais aussi savoir être sécurisante. »

Offres d'emploi

- Le site de **Pôle Emploi** (www.pole-emploi.fr) en tapant, dans le menu « recherche avancée », « veilleur de nuit » ou « surveillant de nuit » dans la rubrique mot-clés. Vous pouvez aussi utiliser les codes Rome suivants : K2503 (gardien veilleur), K1204 (correspondant de nuit), K2104 (surveillant d'internat), K1301 (Accompagnateur médicosocial), K1201 (intervenant d'action sociale) et J1301 (agent des services hospitaliers).
- Sur le site du **CREAI Rhône-Alpes** (offres sur Rhône-Alpes et la Bourgogne) : www.creai-ra.org en tapant « surveillant de nuit ».

Formations

La formation de surveillant de nuit, devenue obligatoire, ne se suit **qu'en cours d'emploi**, elle n'est donc accessible qu'aux personnes travaillant déjà pour un établissement social ou médico-social.

Elle dure **175 heures** (en général à raison de 25 journées de 7h chacune) et est en partie commune avec la formation de maîtresse de maison.

La formation est obligatoire et doit respecter un référentiel établi par la CPNE. Chaque organisme de formation établit son programme en fonction de ce référentiel.

La formation délivre une certification de branche (qui n'est pas accessible à la VAE).

Organismes

IRTESS
2 rue du Professeur Marion,
21000 DIJON
(03.80.72.64.55.)

Formations dispensées à Auxerre,
Dijon et Chalon.

IRTS
1 rue Alfred de Vigny
25000 BESANCON
(03.81.41.61.14.)

ADEA
12 rue du Peloux
01000 BOURG EN BRESSE
(04.74.32.77.35.)

Elisabeth fait aussi quelques rappels à l'ordre. 2 soirs par semaine, les enfants peuvent regarder un peu plus tard la télévision si l'équipe éducative a donné son accord. « Dans ce cas-là, il faut que je veille à ce que la télévision soit éteinte à l'heure prévue ou que les enfants ne changent pas de chaîne. Ils ont choisi un programme avec l'équipe éducative et ne doivent normalement pas zapper. Mais ils essaient quand même, dit en souriant Elisabeth. Il faut toujours être vigilant : ils sont plein de ressources pour essayer de contourner une règle... Comme tous les enfants !

Les incidents qui surviennent en fin de soirée ou la nuit sont rarement importants. Il peut s'agir par exemple d'un jeune qui fume à la fenêtre. C'est interdit, il le sait, je lui rappelle. Il faut juste faire preuve d'un peu d'autorité. Je lui explique que le foyer est équipé de détecteurs de fumée, qui, s'ils se déclenchent, vont réveiller tous les enfants. Nos jeunes ne sont pas agressifs, ils peuvent faire preuve d'un peu de violence verbale, mais c'est tout. Il ne faut pas les suivre dans cette voie, il faut au contraire parler doucement, mais avec fermeté quand même, rappelle Elisabeth. Il faut les ramener dans le cadre, ne pas se laisser déborder. S'ils trouvent une faille, ils vont s'y engouffrer et la situation deviendra ingérable.

Au foyer, nous essayons d'avoir une grande cohérence éducative entre les équipes de jour et de la nuit. Parfois, cela demande quelques réajustements et discussion. Par exemple, en faisant ma ronde une nuit, j'ai trouvé une jeune fille qui n'arrivait pas à dormir, elle n'était pas fatiguée et tournait dans son lit. Comme c'était exceptionnel, je lui ai permis de lire un peu, le temps qu'elle trouve le sommeil. La nouvelle a vite été connue le lendemain et j'ai eu une réunion avec l'équipe de jour pour discuter de ma décision. Les éducateurs désapprouvaient, car cela pouvait avoir des conséquences les nuits suivantes : la jeune, mais aussi d'autres enfants, pouvaient demander à lire tard. Nous avons donc décidé de ne plus l'autoriser. La réunion a aussi permis de comprendre pourquoi la jeune n'avait pas sommeil : elle avait fait une sieste l'après-midi. Là encore la décision a été prise de ne plus l'autoriser. Chacun doit rester dans son rôle et connaître ses limites. Si l'éducateur a dit non à quelque chose, je dois faire respecter cette décision et ne pas intervenir. Je ne dois pas non plus chercher à me substituer à un éducateur ou un moniteur éducateur. Le fait de bien préciser les rôles permet que tout se passe bien. »

Bien que seule la nuit, Elisabeth sait qu'elle peut contacter une personne d'astreinte. « Une bonne communication est essentielle. Si je sens qu'il se passe quelque chose, j'appelle pour savoir quoi faire. Mais, je vous rassure, lorsque la situation est grave, je prévois d'abord les secours et après la personne d'astreinte. Même si c'est rare, c'est déjà arrivé : un enfant peut tomber malade et il faut rester à son chevet en attendant les secours et en veillant à ne pas réveiller les autres enfants. Et nous avons malheureusement eu quelques tentatives de suicide. C'étaient surtout des appels au secours, les enfants ont été pris en charge à temps. Les éducateurs ont pris le relais la journée pour en parler. »

Plus tard dans la nuit

Les enfants dorment, Elisabeth fait des rondes toutes les heures maintenant. Le bâtiment est ancien et elle doit emprunter de nombreux escaliers et couloirs. « C'est plein de coins et de recoins, de portes et de pièces... Le foyer n'est pas dans un bâtiment neuf, il a plutôt la configuration d'une maison, ce qui en fait le charme et le côté familial. Par contre, je monte et je descends chaque nuit beaucoup d'escaliers », dit-elle en souriant. En dehors des rondes, elle n'a pas de tâches à effectuer. Elle peut regarder la télévision, lire... « Je peux avoir la visite d'un petit qui veut que je l'accompagne aux toilettes ou qui a mal à la tête. Je m'occupe aussi d'enfants qui font pipi au lit. Je change les draps, je l'accompagne se laver et se changer et je le rassure aussi. Il faut dramatiser la situation, minimiser les choses qui peuvent être traumatisantes. »

Axe 1 : la responsabilité professionnelle du surveillant de nuit et de la maîtresse de maison

- Tronc commun :
 - Le cadre législatif : loi de 2002, droits des usagers, projet individuel, protection de l'enfance, loi de 2005
 - La dynamique institutionnelle
 - Les conventions collectives
 - Ethique du travail et déontologie : rôle et limites de la fonction (droits et devoirs), responsabilité civile et pénale avec des personnes fragilisées
 - Les outils « écrits » de la loi de 2002
 - Prévention secours civiques 1er niveau (PSC1)
- Tronc spécifique Surveillant de nuit :
 - urgences et événements exceptionnels : les urgences à l'hôpital, incendie, évacuation des personnes

Axe 2 : connaître et comprendre les problématiques des personnes accueillies

- Tronc commun :
 - Problématique des usagers
 - Psychologie générale : développement de l'enfant et de l'adolescent ; développement de l'adulte et de la personne âgée ; distanciation et empathie ; les attitudes, postures de la relation d'aide
 - Conduites à risques chez l'adolescent
 - Différents types de handicaps
- Tronc spécifique Surveillant de nuit :
 - Mobilisation : ergonomie, ergothérapie
 - L'accompagnement de la fin de vie et la mort
 - Sommeil et rêves : comportements nocturnes et troubles rencontrés la nuit
 - Sexualité et intimité

Axe 3 : analyse de la pratique et méthodologie professionnelle

- Tronc commun :
 - La communication : les principes de base de la communication, postures...
 - Le travail d'équipe et travailler en équipe
 - Les écrits professionnels, les transmissions orales et écrites, les réunions d'équipe
 - Gestion des conflits : gestion du stress et des émotions, gestion des tensions
 - Analyse des pratiques
- Tronc spécifique surveillant de nuit :
 - Les alarmes : appliquer les mesures de surveillance et de contrôle, réglementation en vigueur en matière de sécurité des biens et des personnes.

Les nuits d'Elisabeth peuvent être très calmes, comme très mouvementées. « On ne peut pas savoir à l'avance. Certaines périodes sont plus intenses. L'année dernière, nous avons eu des cas de grippe A, c'était assez compliqué à gérer. »

Lors de ses rondes, Elisabeth rentre dans chaque chambre : elle doit vérifier que tout va bien. « Je leur remets leur couverture lorsqu'il fait froid, je peux trouver un enfant en pleurs ou un autre qui a du mal à dormir, là encore, je discute, je rassure... C'est encore plus difficile pour les enfants qui viennent d'arriver au foyer. Ils sont désorientés, ils n'ont plus leurs parents et ils sont confrontés à la vie en collectivité et aux règles du foyer alors que leur vie jusqu'à présent manquait la plupart du temps de cadre. Il faut être patient avec ces enfants, 6 mois minimum sont souvent nécessaires pour qu'ils s'adaptent et acceptent leur nouvelle situation. Leurs problèmes ne vont pas se régler par un coup de baguette magique. La nuit, ils sont plus sujets aux cauchemars que les autres et ils ont plus de mal à aller se coucher. Je m'assoie quelques minutes pour leur lire une histoire et leur changer les idées. »

Elisabeth peut aussi trouver un enfant en train de jouer à la console sous ses draps, en train de lire... « A cette heure-là, ils doivent dormir, sinon le lendemain ils seront fatigués. Il ne faut rien laisser passer. » Il arrive que des enfants fuguent. « C'est assez rare, mais ça arrive. Une fois, j'ai vu une jeune passer le portail. Je ne lui ai pas couru après, je n'allais pas abandonner les autres enfants. J'ai prévenu la personne d'astreinte et ensuite j'ai fait une main courante à la gendarmerie. En général, nous savons où ils vont. Ils finissent toujours par revenir pour manger ou se laver. Dans ce genre de situation, on accueille le jeune fugueur sans lui crier dessus pour ne pas le pousser au clash. Il faut lui dire qu'il a fait une bêtise, mais qu'il peut remonter dans sa chambre. Il faut être compréhensif, son geste est le résultat d'un mal-être qu'il est inutile d'aggraver sur le moment. Tout sera rediscuté le lendemain avec l'équipe éducative. »

5h30-7h

Elisabeth va ouvrir le portail pour la livraison de pain. Certains jeunes en contrat d'apprentissage chez leur employeur prennent leur petit-déjeuner plus tôt. Les autres se lèvent plus tard. « Je vérifie que les enfants se réveillent bien. A partir de 14 ans, ils doivent se lever seuls, l'objectif étant de les rendre autonomes. Mais je garde un œil sur eux, parfois ils se rendorment... D'autres, au contraire, pour partir plus tôt à l'école et voir leurs copains, n'hésitent pas à avancer l'heure de la pendule. Mais, en utilisant l'humour la plupart du temps, je leur montre que je ne suis pas dupe. »

Elisabeth a bientôt fini sa nuit. Elle communique à l'équipe de jour les événements de la nuit, qui sont aussi marqués dans un cahier. « Je laisse une trace de ce qui s'est passé : tel enfant a mal dormi, j'ai donné tel médicament... »